

Médiathèque « L'Escoulèto » Prêts de livres/Informatique

Reprise le mercredi 05/09 aux horaires habituels.

Jours et horaires des permanences

Le mercredi de 9h30 à 11h30

Le vendredi de 16h30 à 18h30

Cotisation annuelle : pour les habitants de Montfaucon 20€/famille
Pour les extérieurs 30€/famille

Cours d'informatique tous les mardis à 15h

Le jeudi 21 juin 2018 dès 9h30, les Assistantes Maternelles de Montfaucon se sont rendues à la Médiathèque avec les tout-petits dont elles ont la garde afin qu'ils partagent un moment ensemble au travers d'une activité lecture. Aussi, nous les attendons dès la rentrée pour d'autres aventures à la découverte de ce merveilleux monde des livres....

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS MOIS DE SEPTEMBRE 2018

SALLE POLYVALENTE ET SUR SITE

E.H.E.O. en Avignon	Mercredi 12/09	De 14h30 à 17h30 soins d'ostéopathie
Les Amis du Prieuré de St Martin de Ribéris	Samedi 15/09 et dimanche 16/09	Journée du Patrimoine à la Chapelle de 14h à 18h
Entraide & Amitié Club du 3ème Âge	Dimanche 16/09	Kermesse du Club à partir de 8h30
La Montfauconnaise Chrétienne La Paroisse	Dimanche 23/09	Ban des Vendanges À partir de 10h30 à l'église

CORRESPONDANTE MIDI-LIBRE

Mme Laurence TARDIEU Contact : laurence-tardieu27@orange.fr — Tél : 06 73 18 75 37

Nouvelle activité sur la commune



Jcalm mécanique diagnostique - Artisan mécanicien VESCOVI Anthony -
23, chemin des Eycelllets - Montfaucon - Contact : 06 68 57 26 26

Musique sur la commune

Ludovic GALLIN - 23, rue du Roubion - 30150 MONTFAUCON -
06 73 22 08 78

Cours de guitare sur Montfaucon infos :

www.progressionguitare.com

www.facebook.com/progressionguitare



AVIS AUX ASSOCIATIONS, COMMERCANTS, ENTREPRENEURS

Dernier délai de remise des articles pour le bulletin d'Octobre vendredi 21 septembre 2018
par mail à l'adresse suivante : montfaucon.communication30150@orange.fr
Bulletin téléchargeable sur le site internet : <http://www.montfaucon.fr> rubrique « Actualités »
et disponible dans les commerces, à la Mairie et à la Médiathèque .

Mairie de Montfaucon

Bulletin mensuel
Septembre 2018

Site internet de la commune : <http://www.montfaucon.fr>

N° 8/2018
Dans ce numéro :

LE MOT DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

C'est la rentrée !

L'équipe municipale et les agents municipaux espèrent que vous avez passé de bonnes vacances.

En ce mois de Septembre et jusqu'à la fin de l'année, on assiste au départ de plusieurs agents et l'arrivée de nouveaux pour renforcer le pôle " Ecoles" et le pôle "Services Techniques".

A l'école, Martine Berlot a pris une retraite bien méritée et nous la remercions pour son travail rigoureux et sa gentillesse lors de ces nombreuses années de service. On n'oubliera pas son sourire. Laurie Blanc a choisi de continuer son parcours professionnel et personnel dans une nouvelle région. Dans quelques semaines Henri Lomer fera valoir ses droits à la retraite.

Ainsi le pôle "école" sera étoffé par l'arrivée de Joëlle Bonneaud (ancienne Assistante de Vie Scolaire) et Marie Christine Lacroix et Patrick Cazelle assureront, en binôme, l'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux.

L'arrivée de Bruno Guizzardi, en tant que Directeur des Services Techniques, impulsera une dynamique pour nos travaux en régie et sera l'appui technique pour la concrétisation de nos futurs projets. Bienvenue à eux...

Lors de la réunion publique pour les Obligations Légales de Débroussaillage, nous nous sommes engagés à montrer l'exemple pour le respect de la loi. C'est chose faite avec l'emprise autour du groupe scolaire. La finalisation de cette mission sera réalisée pendant les vacances de la Toussaint. Ce travail va se poursuivre dans les prochains mois. Nous vous informerons prochainement de l'organisation mise en place pour le broyage des végétaux issus de cette obligation.

Via la Communauté d'Agglomération du Gard du rhodanien, vous pourrez apprécier le relooking de la salle des fêtes avec de nouvelles couleurs intérieures. Un chantier d'utilité sociale réalisé par l'association Familles Rurales.

D'ici la fin de l'année, nous aurons l'occasion de revenir sur les prochains travaux mis en œuvre.

En attendant, nous vous souhaitons une très bonne rentrée.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Rentrée scolaire

Rentrée scolaire septembre 2018 : Quelques rappels...

- Rentrée scolaire le lundi 3 septembre 2018 pour tous les élèves de la petite section de maternelle au CM2
- Les écoles maternelle et élémentaire de Montfaucon reconduisent la semaine de 4 jours pour une période de 3 ans minimum après dérogation de l'inspection académique. Les horaires de classes et de garderies périscolaires ne changent pas (école de 9h à midi et de 14h à 17h, garderie périscolaire de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30).
- Le centre de loisirs reste ouvert le mercredi toute la journée.
- Information pratique : afin d'améliorer la sécurité dans nos deux écoles et de faciliter le travail de l'équipe éducative, un visiophone a été installé au portail vert menant au centre de loisirs et à l'école élémentaire. Merci de bien vouloir rester face à la caméra jusqu'à l'ouverture du portail afin que la personne chargée de l'ouverture puisse vous identifier.

Bonnes rentrée à
et à toutes et tous



Centre de Loisirs Educatifs Montfaucon

Le Centre de loisirs fonctionne les mercredis, pendant les vacances scolaires et durant les temps d'accueil péri-scolaires, matins et soirs. **Dernière permanence : Jeudi 30/08 de 16h à 18h30 au groupe scolaire de Montlézon.**

(celles des 27 et 28/08, sont passées à l'heure de l'édition de ce bulletin, mais ont été diffusées sur panneaux numériques, par voie d'affichage et page Facebook APE)

Vous pouvez télécharger les fiches d'inscription et de renseignements 2018-2019 sur le site des Francas du Gard à l'adresse : <http://www.montfaucon.francas30.org>.

Joindre les copies des documents suivants :

- carnet de vaccination,
- attestation d'assurance responsabilité civile,
- justificatif de domicile (quittance EDF,....)
- justificatif CAF / MSA mentionnant le quotient familial,
- vos bons CAF / bons d'aides aux vacances ATL (Aides aux temps libres), si vous en êtes bénéficiaires.

Le nouveau Règlement Intérieur (coupon à nous remettre pour engagement) et les fiches de réservation, vous seront remis lors des inscriptions.

L'équipe d'animation

Changement de fréquences de la TNT

Le 11 septembre 2018, les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau devront ce jour-là procéder à une recherche de chaînes afin de continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT.

Opération simple à faire à partir de la télécommande ou de l'adaptateur.

Plus d'info sur le site : www.recevoirlatnt.fr

Mutuelle de Village



Prochaine permanence de proximité de **La Mutuelle Générale d'Avignon** dans votre Mairie.

Prendre rendez-vous à l'accueil pour le **lundi 17 septembre 2018 de 13h30 à 16h30**.

Il en sera de même pour la seconde permanence du lundi 15 octobre 2018.

Transport Solidaire

Le Gard Rhodanien vous informe de la reprise du service par les Transport RAOUX pour vos déplacements.

Prendre rendez-vous 48 h avant au 0800 200 166.



Lutte contre l'Ambroisie

Le décret N° 2017-645 du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre l'ambroisie à feuilles d'armoise, l'ambroisie trifide et l'ambroisie à épis lisses fixe les mesures qui doivent être prises au niveau national et local pour prévenir l'apparition de ces plantes.

En effet, le pollen des ambrosies peut provoquer des symptômes allergiques sévères : rhinite, conjonctivite, eczéma, urticaire, apparition ou aggravation de l'asthme.

C'est le moment d'agir avant qu'il ne soit trop tard, en signalant la présence d'ambroisie sur le site <http://www.signalement-ambroisie.fr/> et en intervenant chacun sur nos propriétés, telle que la loi l'exige. Plus d'infos sur :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/ambroisie-info/article/qu-est-ce-que-l-ambroisie>

et sur : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/> (rubrique santé et prévention-santé et environnement-air-pollen)

Merci pour votre coopération !

Informations de la Préfecture du Gard en date du 26 juillet 2018

Carte Nationale d'Identité et Passeport

POUR UNE PREMIÈRE DEMANDE

Carte nationale d'identité + photocopie recto verso passeport + photocopie (page 2) le cas échéant

Si aucun titre sécurisé : **Acte de naissance et justificatif de nationalité** le cas échéant

POUR UN RENOUELEMENT DE TITRE

Carte nationale d'identité + photocopie recto verso passeport + photocopie (page 2)

Si changement d'état civil et demande de 1^{re} apparition : **acte de mariage** (de moins de 3 mois) ou **acte de décès** pour justifier le veuvage - **jugement de divorce** notifiant le droit d'user du nom de l'ex-époux.

POUR UN RENOUELEMENT DE TITRE SUITE A PERTE OU VOL

Carte nationale d'identité + photocopie recto verso passeport + photocopie (page 2) le cas échéant

Déclaration de vol ou de perte (commissariat, gendarmerie) : si renouvellement du titre, la déclaration de perte est à faire en mairie uniquement.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR LES MI-NEURS

Autorité parentale à compléter sur le CERFA + pièce d'identité des parents originaux et photocopies

Jugement de divorce uniquement si **autorité parentale exclusive** ou **garde alternée** (+ justificatif de domicile de chaque parent à joindre dans ce cas)

Si demande de nom d'usage pour un mineur: accord des deux parents- y compris pour un renouvellement de titre- mentionnant également l'ordre des noms.

Comment simplifier sa démarche ?

➤ Munissez-vous d'un CERFA et remplissez le avant votre RDV en mairie OU

➤ Faites une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS (www.passeport.ants.gouv.fr)

➤ Suivez le traitement de votre demande sur le site de l'ANTS

Le dépôt de la demande en mairie

➤ Présence du demandeur obligatoire au moment du dépôt du dossier quelque soit son âge

➤ Prise d'empreintes à partir de 12 ans au dépôt de la carte d'identité, au dépôt et au retrait du passeport

➤ Présence du même représentant légal accompagnant le mineur au dépôt et au retrait

➤ Le dépôt de dossier et le retrait du titre sont effectués à titre strictement individuel et personnel - pas de remise à un tiers

➤ Les titres d'identité sont conservés maximum 3 mois en mairie avant destruction

➤ Veillez à prévenir la mairie si vous ne pouvez pas honorer le RDV fixé.

Où effectuer sa demande ?

Dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil :
➤ dans les 29 mairies dans le Gard liste et horaires sur www.gard.gouv.fr

➤ n'importe où sur le territoire national

= Principe de la déterritorialisation de la demande.

Bon à savoir : Nombre de mairies reçoivent sur rendez-vous.

N'hésitez pas à contacter la commune avant de vous déplacer ou à consulter son site internet.

Ci-dessous les Mairies proches de la Commune de Montfaucon

Mairie de Laudun :	04 66 50 55 50
Mairie de Villeneuve Lez Avignon :	04 90 27 49 30
Mairie des Angles :	04 90 15 10 50
Mairie de Rochefort-du-Gard :	04 90 26 69 00
Mairie de Bagnols-sur-Cèze :	04 66 50 50 50
Mairie d'Orange :	04 90 51 41 22
Mairie d'Avignon :	04 90 80 80 00

POUR TOUTE DEMANDE

1 photographie d'identité conforme (35×45 mm, tête nue, sans expression, bouche fermée, recommandé sans lunettes) de moins de 6 mois, non découpée, sans défaut ni pliure. (photographe ou Photomaton)

1 justificatif de domicile datant de moins d'un an au nom du demandeur (par exemple : avis d'imposition, facture d'électricité, d'eau, de téléphone, attestation d'assurance habitation)

ou 1 justificatif de domicile au nom de l'hébergeant avec **original et copie** de sa carte d'identité et l'attestation d'hébergement complétée

Timbres fiscaux en vente dans les bureaux de tabac, au centre des Impôts ou le site internet « service-public.fr »

Carte Nationale d'Identité

Uniquement en cas de perte ou de vol : 25 €

Passeport

Majeurs : 86 €

Mineurs de 15 ans et plus : 42 €

Mineurs de moins de 15 ans : 17 €

Dans tous les cas, il n'est pas nécessaire de produire d'acte de naissance si :

- votre commune de naissance est reliée à COMEDDEC. Pour le vérifier : <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDDEC/Villes-adherentes-a-ladematerialisation>

- si vous détenez ou avez détenu un passeport biométrique

- si vous pouvez présenter votre carte d'identité sécurisée ou votre passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans.

Dans tous les autres cas : extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Pour vérifier la complétude de votre dossier : rendez-vous sur www.service-public.fr

Une demande complète = gain de temps Tous les justificatifs doivent être présentés en ORIGINAL et en PHOTOCOPIE